

Anlagerungsverbindung aus „B“ und Methoxy-essigsäure.

Die Methoxy-essigsäureadditionsverbindung stellten wir nach der gleichen Vorschrift her wie sie *H. Keller* und *H. v. Halban*¹⁾ für die andern C₁-Verbindungen angegeben hatten. Aus kaltem Schwefelkohlenstoff-Petroläther fiel die Verbindung in Form von farblosen Kryställchen an. Die Substanz ist sehr labil und verliert schon bei Zimmertemperatur nach einiger Zeit die Methoxy-essigsäure teilweise. Beim Erwärmen sintert sie zusammen und liefert dann wechselnde Schmelzpunkte um 170°.

C ₂₅ H ₁₅ O ₅ ·CH ₂ O·CH ₃ (MG. 440,16)	Ber. C 73,61	H 4,58	OCH ₃ 7,04%
	Gef. „ 73,82; 73,47	„ 4,78; 4,65	„ 7,37%

Die Mikroanalysen wurden von Frl. Dr. *G. Bussmann*, Mikroanalytisches Laboratorium des Chemischen Institutes der Universität, ausgeführt.

Physikalisch-Chemisches und Chemisches
Institut der Universität Zürich.

53. Sur l'acidolyse des amides I. etc.²⁾ Addendum

par **Emile Cherbuliez** et **Fritz Landolt**.

(24 XII 46)

Parmi les très nombreux travaux concernant l'urée, certains qui ont trait à l'action de divers acides sur ce corps nous avaient échappé. Citons notamment les brevets américain N° 2109941 (du 1. III. 1938) et anglais N° 561019 (accordé le 2. V. 1944) décrivant la formation d'amides par l'action d'acides organiques sur des urées³⁾. Pour autant que ces brevets fassent allusion au mécanisme de la réaction, des interprétations autres que l'acidolyse sont proposées. Dans un mémoire paru en 1936 (mais que le grand *Traité de Chimie organique de Grignard* ne cite pas dans le volume correspondant paru en 1939), *Baumgarten* (B. 69, 1929 [1936]) décrit la «sulfolyse» de l'urée par l'acide sulfurique anhydre, avec production d'acide amidosulfonique ou d'acide imidodisulfonique, selon les conditions de travail, mais il ne généralise pas ce processus d'acidolyse de l'urée.

Laboratoire de chimie organique et pharmaceutique
de l'Université de Genève.

¹⁾ Loc. cit.

²⁾ Helv. 29, 1438 (1936).

³⁾ Nous remercions très vivement la *CIBA Société anonyme* à Bâle d'avoir bien voulu nous signaler et nous procurer le texte de ces brevets.